

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Articles L221-18 et R221-3 du Code de la consommation)

(Pour les produits vendus et expédiés par L COMMERCE uniquement : Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire ou le remettre directement à la société L COMMERCE uniquement, qui édite le site E.Leclerc, si vous souhaitez vous rétracter de tout ou partie de la commande,)

A l'attention de : L COMMERCE SNC, 26 quai Marcel Boyer 94200 Ivry sur Seine

- Adresse électronique : commande@serviceclients.leclerc
- Numéro de téléphone : 09 69 32 42 52

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

- Commandé le (*)/reçu le (*) : _____
- Nom du (des) consommateur(s) : _____
- Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Rétractation sous réserve que les produits ne sont pas exclus de ce droit (voir en page 4).

Afin d'améliorer notre service, nous vous prions de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous (facultatif). Il n'est pas obligatoire de remplir ce tableau pour vous rétracter :

Référence/désignation	Quantité	Prix de vente (€ TTC)	Raison du retour

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : _____

Date : _____

Signature (si formulaire sur papier)

(*) *Rayez la mention inutile.*

Annexe

ANNEXE (article R.221-3 du Code de la consommation) INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (L COMMERCE SNC, 26 quai Marcel Boyer 94200 Ivry sur Seine, téléphone : 09 69 32 42 52, email de contact : commande@serviceclients.leclerc.) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique).

Vous pouvez utiliser ce modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-mêmes, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Vous devrez prendre en charge les frais directs de retour du bien.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

Conformément à la réglementation en vigueur, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- la fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le Client à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel,
- la fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation,
- les biens confectionnés selon les spécifications du client ou personnalisés,
- la fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement,
- les biens descellés par le Client et ne pouvant être renvoyés pour des raisons d'hygiène, de protection de la santé ou de dépréciation du produit ;
- la fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- la fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
- la fourniture d'enregistrements audio ou vidéo, les jeux vidéo physiques ou les logiciels informatiques descellés par le Client ;
- la fourniture de coffrets cadeaux descellés par le Client (pour plus d'information, voir site de l'éditeur du coffret) et de cartes cadeaux numériques (pour plus d'informations, vérifier les conditions particulières de ces cartes) ,
- la fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications,
- la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :
 - le Client a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ; et
 - le Client a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et
 - Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du Client.
- les produits dangereux au sens de la réglementation de type inflammable ou explosif pour des raisons de sécurité (par exemple les recharges de gaz) ;